



Paris, le 27 juin 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Favor'i du e-commerce 2007 : 13 sites de e-commerce à l'honneur

Pour la première fois, les Français votent pour leur site préféré

En 2007, la France compte 19 millions de cyberacheteurs et plus de 20 000 sites de e-commerce. L'an dernier, sur les 18 milliards de chiffre d'affaires générés par la vente à distance, 12 milliards provenaient du e-commerce. C'est pourquoi la Fevad (Fédération du e-commerce et de la Vente à Distance) a souhaité lancer, à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, la 1^{ère} édition des Favor'i du e-commerce. Les Favor'i ont récompensé, le 26 juin 2007, 13 sites de e-commerce français lors de la remise de prix qui s'est tenue au George V. C'est la première fois qu'une telle manifestation était organisée.

Cette première édition des Favor'i a réuni plus de 500 professionnels du e-commerce. Au total, 13 sites de e-commerce se sont vus distinguer lors de cette compétition. Les prix étaient répartis en deux grandes catégories. D'un côté, les Favor'i des internautes, de l'autre les Favor'i du Jury. Deux Prix Spéciaux ont également été attribués : le Prix Spécial « Efficacité » décerné par Ernst & Young ainsi qu'un Favor'i d'Honneur qui a récompensé le créateur de vente à distance ayant le plus marqué ces 50 dernières années.

► Les Favor'i des internautes

Ils récompensent les sites de e-commerce en ligne préférés des Français à partir d'une étude réalisée par Médiamétrie auprès d'un échantillon représentatif des internautes français. Le site ayant reçu le plus grand nombre de votes a reçu le Favor'i du meilleur site de l'année.

C'est la première fois que les internautes étaient consultés pour élire leurs sites marchands préférés.

Le Favor'i du meilleur site de l'année a été attribué à **laredoute.fr**. Avec plus de 120 millions de pages vues par mois, laredoute.fr est l'un des premiers sites marchands en termes de trafic (selon classement Fevad/Médiamétrie). Un quart des internautes français s'y est rendu au moins une fois au cours de l'année.

Le Favor'i du meilleur site « Meubles et équipement de la maison » a été remporté par **ikea.com**. L'enseigne de distribution de meubles en kit, présente sur le net depuis la fin de l'année 2003, est l'un des premiers sites de vente de mobilier en ligne.

Les autres finalistes étaient : conforama.fr et leroymerlin.fr

Le Favor'i du meilleur site de « Ventes événementielles » récompense **vente-privee.com**. Près de 20 millions d'articles en ligne, plusieurs millions de membres, près de 600 salariés : vente-privee.com a réellement « décollé » il y a trois ans avec la généralisation de l'accès haut-débit.

Les autres finalistes étaient : linvitedesmarques.com et achatvip.com

Le Favor'i du meilleur site « Beauté » a été attribué à **yves-rocher.fr**. Ouvert dès 2001, le canal de vente en ligne d'Yves Rocher a aujourd'hui supplanté le téléphone, se hissant à la troisième place des canaux de vente de la marque, derrière les magasins et le courrier.

Les autres finalistes étaient : sephora.fr et ccb-paris.com

Le Favor'i du meilleur site « Produits culturels » est attribué à deux lauréats **ex-aequo** : **cdiscount.com** et **fnac.com**. Cdiscount.com, créé en 1998, est une filiale du groupe Casino depuis 2000, sa politique de pricing a déjà séduit quelque 3,5 millions de visiteurs uniques. Quant à fnac.com, le site a enregistré en 2006 une progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 35%.

L'autre finaliste était : amazon.com

Le Favor'i du meilleur site de « Produits techniques » récompense **mistergooddeal.com**. Créé en 2000, racheté par M6 en 2005, le site de destockage en ligne est l'une des jolies success stories du paysage numérique français. Mistergooddeal.com enregistre en moyenne 15 000 commandes par semaine.

Les autres finalistes étaient : rueducommerce.com et darty.com

Le Favor'i du meilleur site « Textile habillement » a été attribué à **laredoute.fr**. Fort d'un catalogue de 150 000 produits et de plus de 400 marques référencées, le site de La Redoute représente 40% des ventes de l'enseigne de vente à distance.

Les autres finalistes étaient : 3suisses.fr et kiabi.com

Le Favor'i du meilleur site « Voyage tourisme » a été remis à **voyages-sncf.com**. Avec 9 millions de visiteurs uniques tous les mois, voyages-sncf.com génère plus d'un cinquième des ventes de la compagnie nationale et s'affiche en tête du classement d'audience dans le domaine du e-tourisme. Un secteur qui à lui seul représente plus du tiers du chiffre d'affaires du e-commerce (Source : iCE/Fevad).

Les autres finalistes étaient : lastminute.com et partirpascher.com

Le Favor'i du meilleur site « Produits d'alimentation » récompense **auchandirect.fr**. Ouverte en 2000, la filiale à 100% du Groupe Auchan référence plus de 5 000 produits de consommation courante. Le secteur des supermarchés en ligne est aujourd'hui un secteur en forte croissance.

Les autres finalistes étaient : picard.fr et ooshop.com

► Les Favor'i du Jury

Egalement lancés à l'occasion des 50 ans de la Fevad, les Favor'i du Jury ont récompensé les sites de e-commerce dans cinq catégories. Le jury était composé de personnalités du monde de l'internet, des médias, de la communication et du commerce en ligne.

Le Favor'i « Meilleur nouveau site » a été remporté par **labelleiloise.fr**. Ouvert en octobre 2006, le site de la conserverie bretonne haut-de-gamme a pour objectif de faire découvrir l'entreprise quiberonnaise créée en 1932, valoriser et vendre ses produits jusqu'alors exclusivement distribués en boutique.

Ce prix désigne le meilleur nouveau site ou nouvelle version de site au cours des douze derniers mois. Parmi les critères pris en compte : qualité et originalité de l'offre, du design et de l'ergonomie du site.

Les autres finalistes étaient : alapage.fr et Wengo.fr

Le Favor'i « Ethique » a été attribué à **voyages-sncf.com** pour son concept d' »Eco Comparateur ». Lancé en octobre 2006, il permet d'établir des comparaisons en ligne et en temps réel entre les vertus respectives du train, de l'avion et de la voiture.

Ce prix récompense le meilleur site ou la meilleure initiative prise par un site de e-commerce dans le registre de la confiance des consommateurs, de l'action caritative, de la cohésion sociale ou du développement durable.

Les autres finalistes étaient : comptoir-ethique.com et croix-rouge.priceminister.com

Le Favor'i « Meilleure action de communication » récompense **AnnoncesJaunes.fr**. L'objectif de l'annonceur était de faire connaître son nouveau service de petites annonces. La campagne a bénéficié d'un excellent buzz et attiré sur le site 432 000 visites.

Ce prix désigne la meilleure action de communication d'un site de e-commerce. Parmi les critères pris en compte : la création, son originalité, sa pertinence, son adéquation avec la marque et avec l'environnement internet.

Les autres finalistes étaient : Meetic.fr-campagne « Les règles du jeu ont changé » et Yves Rocher-campagne « Soizic, vraiment trop lourde ! »

Le Favor'i « Innovation » a été remporté par **nikeid.nike.com**. Depuis septembre 2006, l'internaute peut choisir les couleurs des différents éléments de ses tennis ou de ses baskets (logo, semelle, coutures...) en piochant dans une bibliothèque de propositions avant de commander l'article.

Le prix « Innovation » désigne le meilleur site ou la meilleure initiative prise par un site e-commerce en termes d'innovation.

Les autres finalistes étaient : pixmania.com et like.com

► **Prix Spécial de l'Efficacité « Ernst & Young »**

Ce prix a été remis à **fnac.com**. Il a été déterminé à partir des résultats de l'étude ScanSite d'Ernst & Young portant sur les 15 premiers sites du classement d'audience Fevad/Médiamétrie. Le site fnac.com a recueilli les meilleurs scores du comparatif, notamment en matière de navigation dans le catalogue produit, de gestion du panier, d'applications de marketing vente.

Parmi les critères pris en compte : convivialité, animation, marketing, ergonomie, qualité de l'information, référencement...

Les autres finalistes étaient : rueducommerce.fr et ebay.fr

Méthodologie

Pour la première fois en France, des sites de e-commerce ont été récompensés. Deux méthodes ont été retenues :

► Les Favor'i des internautes

Ils récompensent les sites de commerce en ligne préférés des Français à partir d'une enquête réalisée par Médiamétrie auprès d'un échantillon représentatif des internautes français. Les internautes se sont prononcés à partir d'une liste de sites définie par Médiamétrie//NetRatings et la Fevad à partir des résultats d'audience des sites, plus une question ouverte pour chaque catégorie. Un site ne pouvait concourir que dans une catégorie.

2 596 internautes représentatifs des internautes français (redressement scientifique à l'aide de données sociodémographiques et comportementales) se sont prononcés pour élire leurs sites e-commerce préférés selon 8 catégories de produits (Voyage tourisme, Produits culturels, Ventes événementielles, Textile habillement, Beauté, Meuble et équipement de la maison, Produits techniques, Produits d'alimentation).

La question était : « Parmi les sites internet suivants, merci de sélectionner celui que vous préférez pour l'achat/la réservation de produits? Un site ne pouvait être proposé au vote que dans une seule catégorie de produits.

Le site ayant reçu le plus grand nombre de votes a reçu le Favor'i du meilleur site de l'année 2007.

► Les Favor'i du Jury

Un jury de personnalités du monde de l'internet, des médias, de la communication et du commerce en ligne a délibéré sur une liste de sites et de campagnes pré-sélectionnés par le Comité de sélection composé des partenaires des Favor'i (Ernst & Young, La Poste, Médiamétrie, Sofinco, Stratégies, Yahoo ! et la Fevad).

Pour chacune des catégories (Meilleur nouveau site, Ethique, Meilleure action de communication, Innovation), après une présentation du site ou de la campagne, le jury a désigné les 3 sites ou campagnes nominés parmi lesquels a été désigné le lauréat de la catégorie. Les co-présidents du jury ont joué le rôle d'animateurs et de coordinateurs des débats.

Tout membre du jury travaillant pour un ou plusieurs sites en compétition pour la désignation d'un Favor'i n'a pu prendre part au vote, dès lors que le vote en question pouvait avoir une influence sur la désignation de son ou ses site(s).

L'ensemble des sites présentés au jury a fait l'objet d'un contrôle effectué par Ernst & Young selon la méthode ScanSite.

Les membres du Jury :

Patrick Amiel, fondateur de Wengo ; Philippe Ausseur, Associé chez Ernst & Young ; Olivier Bérut, Directeur du développement de 3 Suisses International ; Benoît Cassaigne, Directeur des activités internet de Médiamétrie ; Hervé Cuvilliez, co-président de Rapp & Collins, vice-président de l'AACC ; Yseulis Costes, Président directeur général de Mille Mercis ; Antoine Duarte, Président directeur général de Reed Business Information ; Pascal Gauthier, Directeur commercial de Yahoo ! Marketplace-Kelkoo ; François-Xavier Husserr, Président de Renaissance Numérique ; Henri Kaufman, président directeur général de Communider ; François Kermaal, Directeur de la rédaction de Stratégies ; Christophe Lasserre, président directeur général de FT e-commerce et Top Achat ; Marc Lolivier, Délégué général de la Fevad ; François Momboisse, Président de la Fevad ; Marc Pontet, directeur marketing et commercial du courrier de La Poste ; Jean-Emile Rosenblum, Vice-président de Fotovista.

► **Prix Spécial de l'Efficacité « Ernst & Young »**

Ce prix a été déterminé à partir des résultats de l'étude ScanSite d'Ernst & Young portant sur les 15 premiers sites du classement d'audience Fevad/Médiamétrie. Parmi les critères pris en compte : convivialité, animation, marketing, ergonomie, qualité de l'information, référencement...

A propos de la FEVAD :

La Fevad est la Fédération du e-commerce et de la vente à distance. Créée en 1957, elle fédère aujourd'hui plus de 370 entreprises et près de 600 sites internet. La Fevad regroupe notamment 14 des 15 sites de e-commerce français les plus visités (Source : classement d'audience Médiamétrie//NetRatings). Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance. La Fevad a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement de la vente à distance et du commerce électronique en France.

Contact Presse:

Nathalie Lainé - Responsable Communication
01 42 56 54 59 nlaine@fevad.com